



COMMUNE D'HAMBERS
13, rue des Abbés Gaugain
53160 HAMBERS
Téléphone : 02.43.37.93.69
E-mail : mairie.hambers@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le cinq septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur CHESNAY Bertrand, Maire.

Etaient présents :

M. CHESNAY Bertrand,
M^{me} TERRIEN Jacqueline,
M. CHIGNON Joël
M^{me} DALIBARD Fabienne,
M^{me} FAVIER Marie,
M. LAMBERT Loïc,
M. LEPRINCE Augustin,
M^{me} REBILLARD Sophie,

Absents excusés : M. FOURMONT-HAMELIN Guillaume, M. MAGNEZ Jean-Pierre, M^{me} RONCIN Magali, M^{me} SAULEAU Sophie, M^{me} SAUNIER Fabienne, M^{me} TOUCHET Laurence.

Présents : 8 **Votants :** 8

Elue secrétaire : M^{me} FAVIER Marie

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juillet 2024

- Il est adopté sans observation, à l'unanimité.
-

SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL :

2024-26 : Projet de remise en état- de la future carrière de La Saulaie	3
2024-27 : Décision modificative n°2 au BP 2024	3
2024-28 : Demande de financement BAFA.....	3
Questions et informations diverses	

La séance débute à 19h00

Intervention de Mme Gautier : Projet photovoltaïque ancienne carrière de La Saulaie.

Monsieur le Maire laisse la parole à M^{me} Albane Gautier qui présente le projet de panneaux photovoltaïques qui pourrait être installé à l'ancienne carrière de La Saulaie située sur la commune d'Hambers.

2024-26 Projet de remise en état de la future carrière de La Saulaie.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de remise en état de la future carrière de La Saulaie, actuellement en cour d'instruction, située sur la commune d'Hambers.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTÉ le projet de remise en état de la future carrière de La Saulaie.

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

2024-27 Décision modificative n°2 au BP 2024

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à cette décision modificative :

FONCTIONNEMENT

MVT	PROGRAMME	CHAPITRE	NATURE	OPERATION	COMMENTAIRES	DEPENSE	RECETTE
REEL	NR - Non renseigné	67	673 - Titres annulés sur exercices antérieurs		<i>Rbst facturation cantine 2023 EFRANLY Anissa</i>	1 000,00	
		77	773 - Mandats annulés sur exercices antérieurs		<i>Rbst frais de personnel ATSEM 2023 - trop versé en 2023</i>		1 000,00
REEL					SOMME REEL :	1 000,00	1 000,00
ORDRE	NR - Non renseigné	023	023 - Virement à la section d'investissement				
ORDRE ENTRE SECTION					SOMME ORDRE ENTRE SECTION :		
					TOTAL	1 000,00	1 000,00

INVESTISSEMENT

MVT	PROGRAMME	CHAPITRE	NATURE	OPERATION	COMMENTAIRES	DEPENSE	RECETTE
REEL	NR - Non renseigné	23	231 - Immobilisation corporelles en cours	450	<i>Aménagement rue des Abbés Gauguin</i>	-5 000,00	
REEL	NR - Non renseigné	21	2188 - Autres immobilisations corporelles	440	<i>Acquisition tables de pique-nique + congélateur + compresseur pour armoire congélateur cantine</i>	5 000,00	
REEL					SOMME REEL :	0,00	0,00
ORDRE	NR - Non renseigné	021	021 - Virement de la section de fonctionnement				
ORDRE ENTRE SECTION					SOMME ORDRE ENTRE SECTION :	0,00	0,00
					TOTAL	0,00	0,00

Le conseil Municipal, après avoir délibéré,

ACCEPTÉ la décision modificative n°2 au budget principal de l'année 2024.

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

2024-28 Demande de financement BAFA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme FEUVRE Madyson a adressé une demande par e-mail à la municipalité pour obtenir un soutien financier afin de financer son BAFA.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE de ne pas donner suite à la demande de soutien financier afin de financer le BAFA de Mme FEUVRE Madyson.

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

Questions et informations diverses

- Pique-nique partagé du 15 septembre 2024 : demande d'aide pour la préparation de cette journée la samedi 14 septembre à 14h30.

- Maison 9 rue de la Jouvinière : le conseil municipal souhaite donner un délai de décision à la personne qui a accepté la proposition d'offre de vente. La réponse sera requise avant le 30 septembre 2024.

Fin de séance à 21h30.

Le secrétaire de séance,
M^{me} FAVIER Marie



Le Maire
M. Bertrand CHESNAY

